

# COMMUNE DE BATZENDORF

## PLAN LOCAL D'URBANISME

**PLU arrêté**

### PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

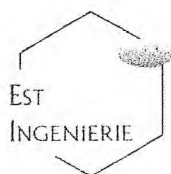
#### 2<sup>EME</sup> PARTIE : ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

**Juin 2004**

PLU en révision arrêté par délibération du Conseil Municipal  
le 1<sup>er</sup> juin 2004



Le Maire, Mme Isabelle DOLLINGER



AGENCE DE MULHOUSE  
33A, rue de Bruebach  
68100 MULHOUSE  
Tél : 03 89 31 72 92

une société du groupe *cgis*

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE  
L'EQUIPEMENT DU BAS-RHIN  
Service Urbanisme et Aménagement  
42, rue Jacques Kablé  
67070 STRASBOURG

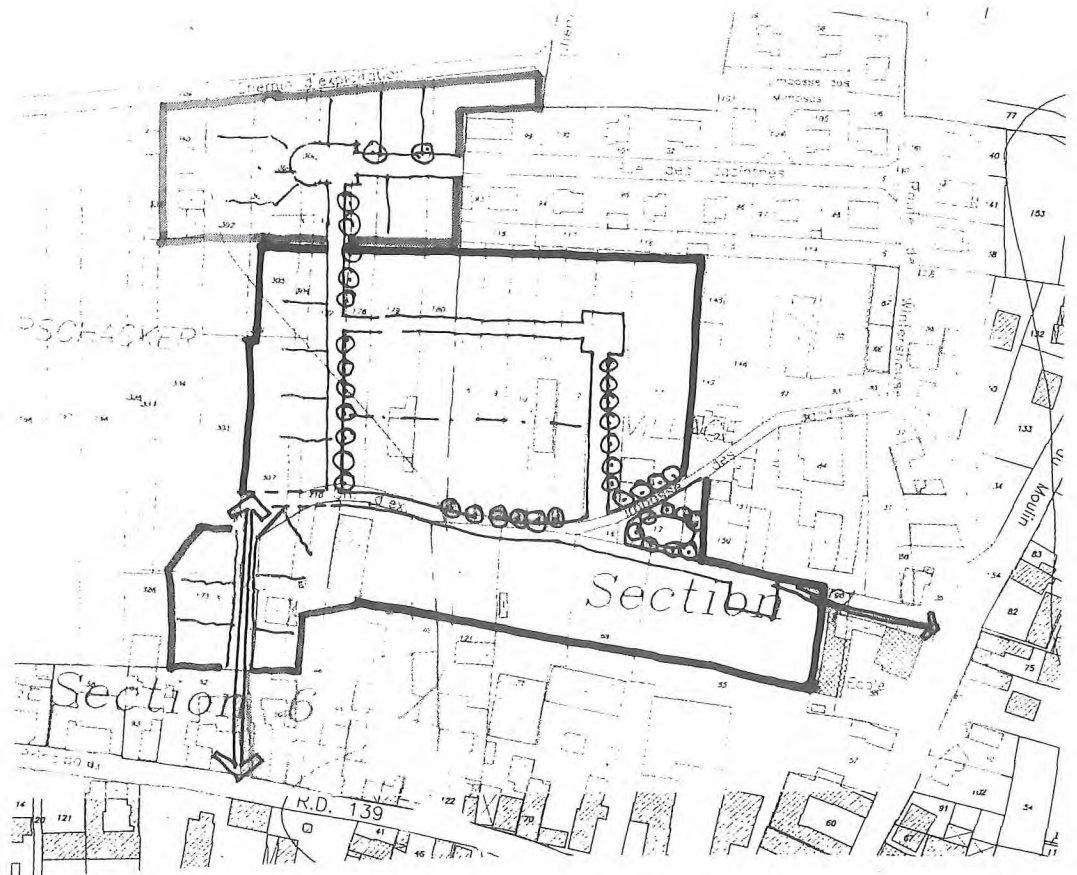


**2<sup>EME</sup> PARTIE : ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT**

## Les schémas d'aménagement des secteurs d'extension

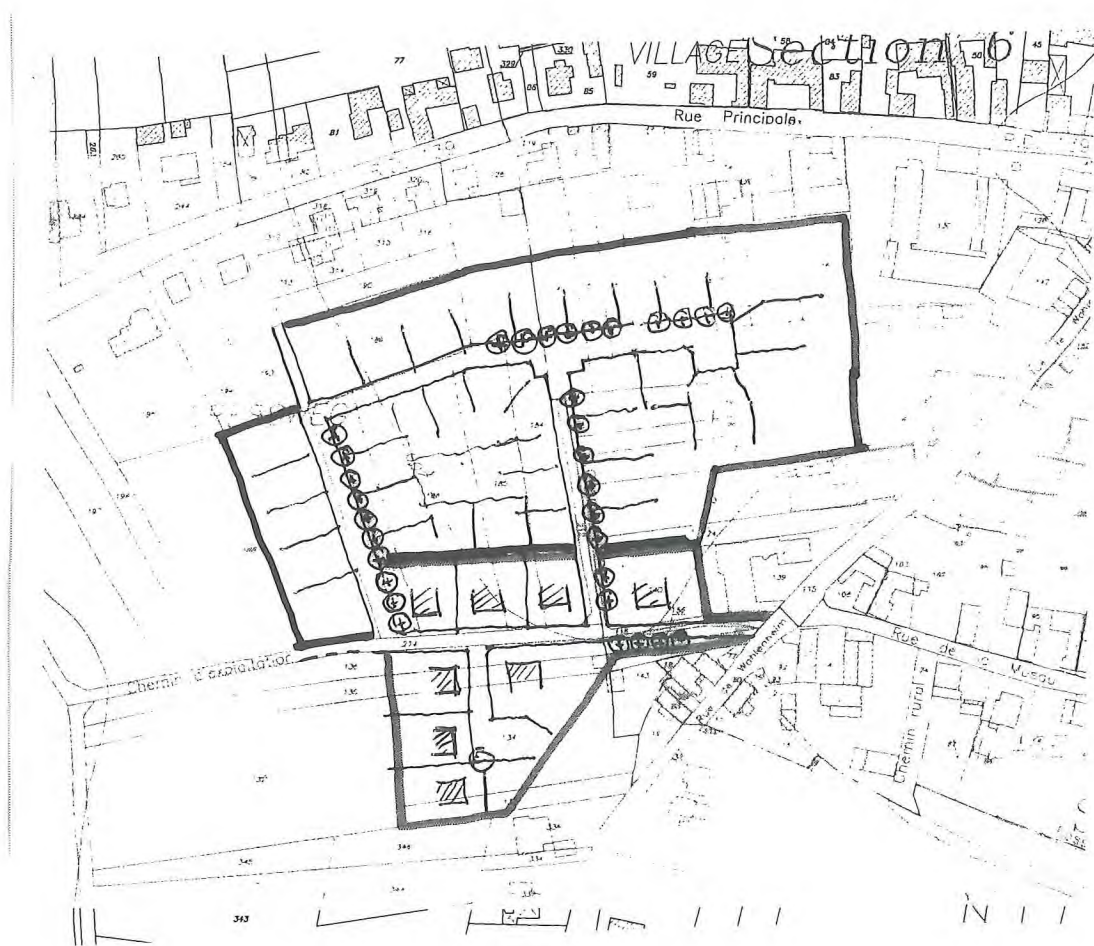
### a. Hirschacker, situé au nord – ouest du village

Le schéma cherche à relier, par une voirie interne, la rue des Jacinthes à l'impasse des Jardins (chemin étroit qui doit servir uniquement en sens unique). Des cheminements permettront de relier le secteur à la rue Principale au sud et à l'école et la rue du Moulin à l'est. Au vu de la capacité limitée du réseau d'assainissement dans la rue du Moulin, l'aménagement du secteur pourrait être possible par la création d'un réseau séparatif, les eaux pluviales étant recueillies par un bassin de dépollution avant d'être acheminées en direction du ruisseau au nord – est du village. Ce dispositif pourrait être complété par la création de réservoirs de stockage individuels sur les parcelles privées. L'urbanisation pourrait débuter par une extension de la rue des Jacinthes au nord.



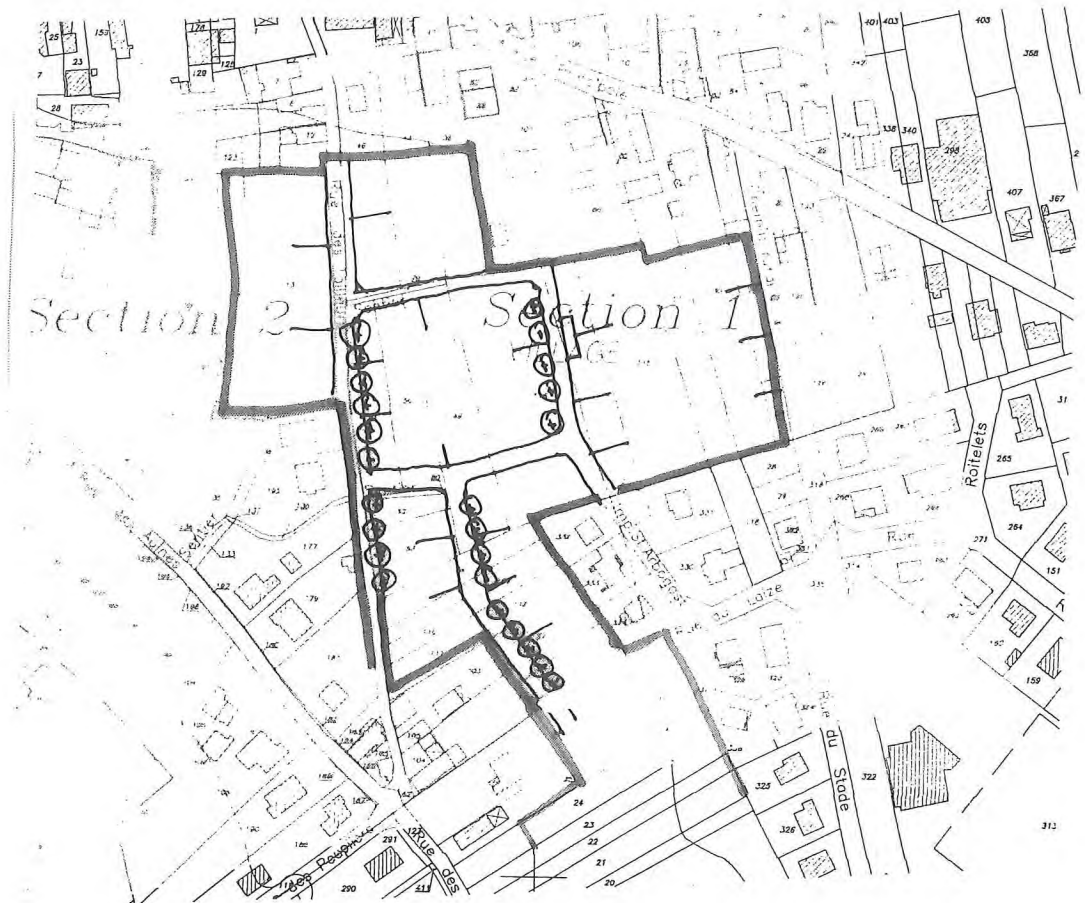
**b. Mittelberg au sud – ouest de la rue Principale**

Ce site est accessible à partir de la rue de Wahlenheim et par un passage de 4 m à partir de la rue Principale au nord. Le schéma de voirie doit relier ces deux points d'accès. La configuration topographique permettrait de relier une première phase d'urbanisation sur les réseaux situés dans la rue de Wahlenheim, mais une extension ultérieure doit respecter la création d'un réseau de collecte des eaux pluviales se déversant au nord dans le réseau créé récemment pour l'extrémité ouest de la rue Principale.



### c. Le cœur d'îlot "village"

Ce site, composé de plusieurs grandes parcelles, et occupé par des jardins et des vergers, possède plusieurs moyens d'accès : à partir de l'impasse St Arbogast et depuis la rue des Tailleurs. Une capacité importante de foncier peut être créée sur un site déjà entouré par l'urbanisation, l'enjeu étant d'assurer le bouclage des voies existantes et leur élargissement, ainsi que l'obligation de créer une présence arbustive importante, soit sur les espaces publics, soit sur le parcellaire privatif. Le respect d'un schéma global d'aménagement doit permettre le déclenchement de plusieurs petites opérations d'urbanisation successives.



### e. Ruebengarten

Ce secteur, situé entre la rue des Aulnes et le stade, pourrait s'urbaniser en continuité des extensions récentes déjà réalisées. Le site n'a que peu d'impact sur le plan paysager et est bien situé par rapport au raccordement sur les réseaux d'assainissement. L'enjeu du site est de relier les différentes voies de manière logique et d'établir une limite végétalisée sur la façade sud, entre l'urbain et l'espace agricole. Un premier secteur, de part et d'autre de la rue des Aulnes, pourrait s'urbaniser à court terme en respectant le débouché des voies futures.

